

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

## QUARTIER DU LAC



### INTRODUCTION DE BACHIR CHEKINI

Bachir Chekini, président du conseil et élu délégué au quartier, exprime ses remerciements envers tous les participants pour leur présence, démontrant ainsi leur profond attachement à la vie démocratique et à l'amélioration de leur quartier.

Il souligne l'importance des conseils de quartier et des nouveaux dispositifs participatifs pour favoriser la collaboration et l'écoute entre les élus et les habitants, dans le but d'améliorer le vivre-ensemble et la qualité de vie.

Il annonce la mise en place, depuis janvier 2024, de permanences des adjoints de quartier afin d'accueillir individuellement les citoyens désireux de discuter de leur situation personnelle ou de poser des questions spécifiques concernant leur quartier.

De plus, il encourage le public à consulter la nouvelle charte de la démocratie participative et de l'implication citoyenne, récemment adoptée par le conseil municipal, qui établit le cadre et les modalités de fonctionnement des dispositifs

participatifs, ainsi que les valeurs sur lesquelles repose la démocratie participative.

Le conseil de quartier s'est déroulé de manière enrichissante et dynamique, avec des interventions pertinentes et constructives des citoyens et des techniciens sur les sujets à l'ordre du jour.

Bachir Chekini, présente l'ordre du jour, comprenant la présentation des référents de quartier, les points d'actualité et de projet dans la ville, ainsi qu'un débat et des questions diverses.

Il félicite les référents de quartier, Madame Marie-Claude HORVATINEC et Monsieur Dominique IZARET, pour leur mandat et leur engagement envers les habitants, soulignant leur rôle de porte-parole et leurs responsabilités dans les instances participatives.

En ce qui concerne l'actualité dans le quartier, Monsieur Chekini met en avant les efforts déployés pour améliorer la sécurité et le cadre de vie, ainsi que les nouvelles initiatives et animations du premier trimestre 2024.

## Ordre du jour

- Présentation des référents de quartier
- Point actualité dans votre quartier
- Point projet dans votre ville
- Débat/Questions diverses

## Les atouts des conseils de quartier



Associer les habitants  
à la vie et à l'avenir  
de leur quartier



Améliorer la  
qualité de l'action  
publique



Écouter, suggérer  
et dialoguer  
ensemble



**Mardi 5 mars 2024 à 19h**



**Foyer du Lac**  
**2-4, rue Maurice-Marion**



## POINT SUR LES PROJETS DE LA VILLE

**2024** : Deuxième phase de la réhabilitation de l'Hôtel de Ville avec son guichet unique



**2024**: Construction de la salle des mariages, du Conseil municipal et des expositions au parc du Gros-Buisson

**2024-2025** : Poursuite des aménagements du Lac Montalbot par la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine

**2024-2026** : Lancement des études de la requalification de la Place Anatole-France

**2024** : Reprise du programme immobilier de la Tour 27 - L'Apparté

**2024-2025** : Aménagement du Pôle-Gare

**2024-2034** : Rénovation urbaine de la place du 8 mai 1945 et construction d'un centre culturel

En annexe, le Powerpoint diffusé lors du Conseil de quartier qui détaille les grandes lignes des projets

### ■■■ CADRE DE VIE : DES ACTIONS EFFICIENTES ET PROACTIVES ONT ÉTÉ DÉPLOYÉES POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET LA GESTION DE LA PROPRIÉTÉ

■ La réparation des nids de poule en 72h environ après signalement,

■ Le renforcement des partenariats avec les bailleurs sociaux, l'embellissement des espaces verts,

■ L'amélioration de la gestion des déchets et la réfection des rues.

### ■■■ ACTUALITÉS



### Changement de délégation pour la gestion de l'eau potable

La société SAUR a remporté le marché de la gestion de l'eau, succédant à SUEZ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour des raisons économiques, de qualité et d'investissement pour la rénovation du réseau.

### Modernisation de l'éclairage public

Remplacement des anciens luminaires de février par des lampes LED depuis 2023, notamment pour réduire la consommation d'énergie et améliorant la qualité de l'éclairage. La régulation de la puissance d'éclairage est désormais programmée selon les horaires et les zones.



### ■■■ SÉCURITÉ : MESURES DE SÉCURITÉ RENFORCÉES POUR GARANTIR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

#### Réhabilitation et modernisation du réseau de vidéo-protection



Actuellement composé de près de 38 caméras réparties dans les zones stratégiques de la Ville, le réseau sera étendu à plus de 70 caméras d'ici 2026, conformément à la loi et sous réserve d'autorisation préfectorale. Le Centre de Supervision Urbain (CSU) de la police municipale contribue à renforcer la prévention et la sécurité des citoyens, en soutien aux patrouilles de terrain, aux enquêtes et à la lutte contre la délinquance et les incivilités.

**Intensification des contrôles et des verbalisations contre les stationnements illicites**, avec plus de 1013 mises en fourrières jusqu'à présent.

#### Opération Tranquillité Vacances

Des patrouilles régulières sont programmées autour des domiciles pendant les vacances pour dissuader les cambriolages ou intrusions, bénéficiant à plus de 620 logements.

### ■■■ ANIMATIONS 2024

#### Jeux Olympique 2024

Le passage de la Flamme Olympique le 22 Juillet sera l'évènement fort de cette année. Les Vigneusiens auront l'occasion d'assister à des moments festifs et sportifs avec, tout au long de cette journée, des animations pour les jeunes, pour les familles, des animations de rue et des démonstrations sportives...

## Initiatives pour améliorer le quotidien des habitants de Vigneux-sur-Seine : l'application mobile de Vigneux-sur-Seine

Depuis janvier 2024, la municipalité a lancé une application mobile offrant aux Vigneusiens un accès pratique à l'actualité municipale et à plus de 20 services visant à simplifier leur vie quotidienne.

Cette application permet notamment de réserver des spectacles en ligne, de recevoir des alertes météo et d'urgence, de contacter directement les services municipaux, de partager des avis avec le Maire et les élus, d'obtenir en temps réel les horaires des prochains RER, de consulter les menus des cantines, de trouver des informations sur les parcs, jardins, structures culturelles, sportives et de contacter les associations locales.



## DÉBAT - QUESTIONS/RÉPONSES

### ■■■ SÉCURITÉ

**Rue Montaigne :** un résident exprime sa frustration face au non-respect du sens interdit et demande un renforcement des contrôles.

La police municipale affirme qu'elle effectue régulièrement des contrôles inopinés et des dispositifs de surveillance ont été renforcés.

**Rue du Levant :** un riverain évoque les nombreux dépôts sauvages.

La police municipale annonce qu'elle déploiera prochainement des caméras mobiles, un outil efficace et reconnu pour lutter contre ces dépôts, notamment dans les zones les plus exposées comme le chemin de l'Écluse.

M. René Réal, conseiller Municipal au cadre de vie, souligne que ces dépôts illicites représentent un coût considérable pour la ville.

**Épicerie de la rue Corringer :** les habitants sont exaspérés par les nuisances et les rassemblements nocturnes de jeunes.

L' élu annonce que cette épicerie a été soumise à une fermeture administrative suite à plusieurs recours auprès de la préfecture. Tous les commerces ne respectant pas les arrêtés municipaux d'ouverture des commerces s'exposent à des sanctions.

**Certains riverains expriment le souhait d'installer un banc près du Lac Frayé, offrant ainsi un lieu de repos et de détente aux promeneurs et aux personnes âgées.**

Malgré les préoccupations concernant la sécurité, notamment les regroupements de jeunes autour des bancs, il a été décidé d'autoriser l'installation d'un seul banc individuel. L'emplacement sera déterminé après une étude sur site.

**Rues René Gauthier, Victor Hugo et l'Avenue Maréchal Leclerc :** les résidents dénoncent les stationnements abusifs et les excès de vitesse. Ils réclament des mesures concrètes telles que l'intensification des verbalisations, la mise en place de ralentisseurs et l'aménagement de places de stationnement sur les trottoirs.

Il a été convenu de réinstaurer le système de papillonnage comme mesure préventive, suivi d'une verbalisation systématique en cas de récidive.

**Quai des Tilleuls :** les résidents s'interrogent sur la réparation des bornes escamotables, reconnaissant leur efficacité pour dissuader les intrusions et les rassemblements.

Les nombreux dysfonctionnements, principalement causés par des accidents ou des actes de vandalisme, ont conduit à l'approbation du coût du renouvellement de ce dispositif par le Bureau Municipal. La municipalité souhaite pérenniser ce dispositif, jugé efficace par l'ensemble des riverains contre les rassemblements de jeunes et les nuisances.

**Rue Henri Charon :** un résident signale de nombreux nids de poule et demande la réfection de la chaussée.

Une étude de faisabilité sera programmée après les travaux du Syage.

**Rue Poupinet :** un habitant réclame également la réfection de la voirie, soulignant que celle-ci n'a pas été rénovée depuis plus de 70 ans.

La réfection est prévue et inscrite au PPI (plan pluriannuel d'investissement), bien que l'échéance reste à déterminer.

**Quai des Tilleuls :** les résidents expriment leur exaspération face aux vitesses excessives et demandent l'installation d'un radar feu rouge ou d'un ralentisseur pour réduire la vitesse.

Les opérations de contrôle et de verbalisation seront intensifiées, avec déjà une équipe patrouillant quotidiennement dans la zone.

**Au rond-point de la Zone Industrielle de la Longueraie, un résident exprime sa préoccupation concernant les excès de vitesse des poids lourds. Il demande l'installation d'un panneau interdisant l'accès aux véhicules de transport de marchandises.**

Des mesures seront prises pour renforcer les opérations de contrôle et de verbalisation. Nous prenons en note la demande de panneau.

**Dans la zone Industrielle de la Longueraie, une habitante**

**souhaite que la ville ou une association environnementale intervienne pour mesurer le niveau de pollution dans cette zone.**

Il est précisé que les questions environnementales relèvent de la compétence de la communauté d'agglomération. Le contrôle de la pollution est sous la responsabilité de la préfecture. Il a été convenu de collaborer avec le Syage pour élaborer un dossier à transmettre à la direction environnementale de l'État en vue d'une étude approfondie.

**Place Marc Dormoy, Quai des Tilleuls et rue Maréchal Foch : un résident signale le descellement de certains potelets.**

Une visite sur site sera planifiée pour évaluer la faisabilité d'une intervention.

**Avenue Henri Barbusse (à proximité de Speedy/Autovision) : une participante signale la récurrence des dépôts de déchets.**

Les services de la ville effectuent régulièrement des opérations de nettoyage. La police municipale intervient quotidiennement dans cette zone pour dissuader les contrevenants, qui risquent une verbalisation pour dépôt illégal de déchets.

**Rues Corringer, Henri Charon et Maréchal Leclerc : les résidents évoquent la présence de flaques d'eau importantes susceptibles de causer des affaissements de la chaussée.**

Notre prestataire « le Syage » a été contacté pour examiner la situation.

**Les habitants dénoncent la consommation excessive d'alcool dans l'espace public et demandent si des caméras de surveillance sont installées dans le Lac Frayé.**

L'installation des caméras sur la place Marx Dormoy est prévue en 2024. La police municipale a déjà renforcé ses patrouilles dans cette zone. La consommation d'alcool n'est pas interdite, mais l'état d'ivresse sur la voie publique est sanctionné. De plus, il est rappelé que les commerces ont l'interdiction de vendre de l'alcool après 22 heures selon l'arrêté municipal du Maire.

**Quai des Tilleuls, un participant demande la mise en place d'un panneau de signalisation lumineux pour annoncer les bornes.**

Cette demande sera étudiée par nos services.

En conclusion de ce compte rendu du conseil de quartier, l'élu tenait à remercier chaleureusement tous les participants pour leur présence et leur contribution précieuse aux échanges. Leurs idées, suggestions et préoccupations ont été essentielles pour éclairer nos réflexions et orienter nos actions à venir pour l'amélioration de notre quartier.

Enfin, L'élu invite les participants à partager un verre de l'amitié, afin de poursuivre nos échanges de manière plus informelle et espère les retrouver nombreux lors de nos prochains événements et réunions.

## PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER

**Mardi 12 novembre 2024  
à 19h au Foyer du Lac  
2-4 rue Maurice-Marion**